

Dans le monde de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

LE DR AHMED ABU GOURA QUITTE LA PRÉSIDENTENCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Après plus de quarante ans au service du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Dr. Ahmed Abu Goura a pris la décision de se retirer de ses fonctions officielles. Certes, le Dr. Abu Goura ne coupe pas les ponts avec notre Mouvement, comme il me l'a confié lorsqu'il m'a reçu dans sa résidence de la vallée du Jourdain : il reste disposé à faire bénéficier de sa très riche expérience ses amis et collaborateurs au sein du Croissant-Rouge jordanien et des organes du Mouvement. Mais il a estimé que son âge et sa santé lui imposaient le devoir de se retirer des positions officielles qu'il occupait. Tout en regrettant ce départ, on ne peut, bien sûr, que respecter ce choix.

Il nous est dès lors paru justifié de rappeler les étapes de la carrière de cette grande personnalité de notre Mouvement.

Marié et père de cinq enfants, le Dr. Abu Goura a mené de front une triple carrière, celle de médecin d'abord, d'homme politique ensuite, d'homme au service de notre Mouvement, enfin.

En tant que médecin, le Dr. Abu Goura a obtenu un doctorat de l'Université de Damas en 1943, puis s'est spécialisé en radiologie à l'Université de Londres (1950-51) et en radiothérapie à l'Université de Harvard (1956).

Dès 1951, le Dr. Abu Goura a été nommé, à Amman, directeur du département de radiologie, qui dépend du ministère de la Santé.

L'activité politique du Dr. Abu Goura a culminé avec sa nomination au poste de ministre du Travail et du Bien-être social en 1968, après un passage au ministère de la Santé dès 1965.

Au service de notre Mouvement, le Dr. Abu Goura a d'abord été élu au poste de Secrétaire général du Croissant-Rouge jordanien en 1952 avant d'en assumer la présidence dès 1964. Elu membre de la Commission permanente en 1977, il a été réélu en 1981 et 1986 et en a assumé la présidence dès 1981.

De cette longue période au service du Mouvement, on retiendra quatre aspects principaux: le développement du Croissant-Rouge jordanien; la promotion du droit humanitaire; l'approfondissement des relations du Mouvement

avec le Monde arabe; la consolidation et le renforcement de l'unité du Mouvement.

Le Croissant-Rouge jordanien a traversé, au cours de ses quarante-cinq ans d'existence, une période de l'histoire particulièrement agitée pendant laquelle, sous l'impulsion du Dr. Abu Goura, il s'est considérablement développé à travers des activités remarquables.

L'année même de la création, en 1948, de ce qui était encore le Croissant-Rouge transjordanien (il adopta la dénomination actuelle en 1968), la guerre déchira le Proche-Orient. Malgré ses faibles moyens, le Croissant-Rouge s'engagea avec courage et dynamisme au secours des blessés militaires et civils, victimes de ces affrontements.

Il créa notamment l'hôpital du Croissant-Rouge, auquel fut rattachée ensuite une organisation de soins ambulatoires, en particulier pour venir en aide aux réfugiés qui affluèrent à Amman en grand nombre.

La guerre des Six jours, les affrontements internes de 1970, la guerre d'octobre 1973 et, enfin, la guerre du Golfe furent autant d'événements marquants dans l'histoire de la région et autant de défis pour le Croissant-Rouge jordanien sur le plan humanitaire.

Sous l'autorité du Dr. Abu Goura, le Croissant-Rouge jordanien releva ces défis et déploya une intense activité, tout en se développant progressivement.

Il s'associa également étroitement aux activités internationales entreprises par le CICR ou par la Fédération durant ces périodes. La longue histoire de cette collaboration ne fut pas épargnée par certaines tensions, inévitables dans de telles circonstances. Mais ces tensions purent toujours aboutir à des solutions positives et constructives, qui permirent une action humanitaire importante et fructueuse du Mouvement.

Aujourd'hui, le Croissant-Rouge jordanien gère deux grands hôpitaux, des cliniques, des dispensaires et des nurseries. Il dispose d'une banque du sang, assure la formation de personnel médical, dispense des cours d'hygiène, lance des campagnes de vaccination, s'engage activement dans la diffusion du droit international humanitaire et des principes du Mouvement, tout cela à travers ses différentes branches et ses différentes sections, dont une section des femmes et une section de la jeunesse particulièrement actives.

Bref, la très difficile période traversée par le Croissant-Rouge jordanien sous la conduite du Dr. Abu Goura, loin de l'affaiblir, a créé une dynamique qui a engendré son développement.

En ce qui concerne *le droit international humanitaire*, le Dr. Abu Goura a été associé de très près aux travaux qui ont conduit à donner à ce droit sa forme actuelle. Il a en particulier activement participé à la conférence diplomatique de 1974-1977, qui a élaboré et adopté les Protocoles additionnels de 1977, ainsi qu'aux conférences préparatoires organisées au sein du Mouvement, de même qu'aux réunions informelles organisées dans le cadre de l'Ins-

titut international de droit humanitaire de San Remo entre les sessions de la Conférence diplomatique. Il a par ailleurs suivi de près les travaux de cet Institut, dont il fut membre du Conseil exécutif pendant une longue période. Il a en outre constamment exprimé sa préoccupation devant les violations du droit humanitaire et rappelé aux gouvernements leur devoir à cet égard, notamment dans les allocutions qu'il a prononcées en qualité de président de la Commission permanente. Le Dr. Abu Goura, enfin, a toujours associé son souci de voir le droit international humanitaire respecté à l'ambition plus fondamentale encore *d'un monde de paix*. Il a notamment contribué de manière importante aux Conférences de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge sur la Paix, réunies à Belgrade en 1975 puis à Aaland/Stockholm en 1984. Et il n'a manqué aucune occasion de rappeler son souci devant la course aux armements mais aussi sa conviction que le monde parviendrait à la paix: «Je joins ma voix à celles de millions d'êtres humains qui aspirent à la paix», a-t-il dit dans son allocution à la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et «j'ai foi en notre noble message de paix et d'humanité».

Le Dr. Abu Goura a indéniablement joué un rôle important pour le *développement du Mouvement* dans le monde arabe. Écouté et respecté dans les réunions des Croix et Croissants-Rouges arabes, il a notamment mis sur pied des séminaires régionaux de diffusion pour développer et faire mieux connaître l'activité et les principes de notre Mouvement dans cette région.

On ne saurait ignorer, par ailleurs, son souci de voir pleinement reconnu, sur un pied d'égalité avec la croix rouge, le croissant rouge utilisé par la plupart des Sociétés nationales dans les pays musulmans.

L'introduction de l'expression «*Croissant-Rouge*» dans le nom de la Ligue (devenue ensuite Fédération internationale) et dans celui de la Conférence internationale sont notamment le fruit de ses efforts et le Dr. Abu Goura voyait dans cet aboutissement un résultat qui dépassait le symbole.

Pour cette raison, le Dr. Abu Goura a toujours manifesté un grand intérêt pour la question des emblèmes du Mouvement et il a encore fait part récemment de ses réflexions à ce sujet, si important pour l'unité du Mouvement. Il a notamment souligné ce qui suit: «Le croissant ne constitue pas un symbole religieux comme c'est le cas pour la croix. Il est utilisé pour identifier les musulmans; et il n'en est pas fait usage pour symboliser l'Islam dans les lieux de prière. Dans le Coran, il n'apparaît qu'un seul et unique verset sur le croissant: S'ils t'interrogent sur les nouvelles lunes, dis: "Ce sont, pour les hommes, des indications qui leur permettent de fixer les époques du Pèlerinage!". Cependant, à force d'être utilisé pour identifier les musulmans, il est connu comme un signe de l'Islam érigé par exemple sur les minarets. Il ne constitue pas néanmoins un symbole de prière. Quant à nous, nous prétendons dans notre Mouvement que les deux emblèmes ne sont liés en rien à la religion, même si l'opinion publique leur donne une signification religieuse».

Enfin et surtout, le Dr. Abu Goura a tenu à souligner que, malgré son attachement aux emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge, l'étude d'une solution qui verrait l'émergence «d'un seul emblème, dépourvu de toute connotation religieuse, raciale ou politique», méritait d'être à nouveau entreprise.

Car, selon le Dr. Abu Goura, cette question doit être liée au souci d'œuvrer pour faire du Mouvement «une organisation harmonieuse, cohérente et neutre dans toutes ses activités». En réexaminant la question de l'emblème du Mouvement, il s'agit «d'œuvrer ensemble pour l'avenir du Mouvement».

Cette réflexion nous conduit naturellement à aborder un dernier volet de l'activité du Dr. Abu Goura au service du Mouvement, son souci constant de préserver *l'unité du Mouvement*. Ayant eu le privilège de le côtoyer de nombreuses années au sein de la Commission permanente, je peux témoigner du fait que, tout particulièrement en tant que président de cette Commission, le Dr. Abu Goura a constamment manifesté sa préoccupation de voir régner l'harmonie au sein du Mouvement et de rebâtir des ponts quand des tensions pouvaient apparaître. Il a aussi développé des rencontres informelles entre les «trois présidents» (CICR, Fédération et Commission permanente), d'abord avec MM. Hay et de la Mata, ensuite avec MM. Sommaruga et Villarroel Lander.

Pour toutes ces raisons, nous prions cette grande personnalité de notre Mouvement qu'a été et que reste le Dr. Abu Goura, d'accepter ici l'hommage reconnaissant du CICR et, je peux certainement le dire, de l'ensemble du Mouvement.

Yves Sandoz

*Membre du Conseil exécutif
Directeur de la Doctrine,
du Droit et des Relations
avec le Mouvement*